

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1076>



# Téléphone portable et pause numérique

- Le collège - Actualités du collège -



Date de mise en ligne : mercredi 8 octobre 2025

---

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac\_orleanstours - Tous droits

réservés

---

Les écrans occupent une place grandissante dans le quotidien de tous. À la maison comme dans le cadre scolaire, leur usage doit être progressif et accompagné. Nous souhaitons vous accompagner et vous informer des risques liés à une mauvaise utilisation des outils numériques, à la maison comme au collège.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en lien avec le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, ainsi que le ministère chargé de l'Intelligence artificielle et du Numérique, publie un guide que nous vous adressons en pièce jointe.

Le guide indique ainsi, pour chaque tranche d'âge, les préconisations d'exposition aux écrans et, pour chaque étape de la scolarité, l'usage des outils numériques qui peut être fait dans le cadre scolaire. La publication de ce guide vient compléter les mesures déjà engagées pour promouvoir un numérique raisonné à l'École, telles que la généralisation du dispositif « Portable en pause » au collège et la suspension des mises à jour dans les espaces numériques de travail (ENT) et les logiciels de vie scolaire le soir et en fin de semaine. Cette initiative d'information et de sensibilisation des familles s'inscrit dans une démarche plus globale voulue par Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, visant à renforcer le lien entre l'école et les parents, indispensable pour garantir le bien-être et la réussite des élèves.

Lien : <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/>